

Informations sur les e-billets et les modalités de paiement

(Système de réservation en ligne – actif à partir de la dernière semaine de juin 2020)

Chers visiteurs

Le parc aquatique de Wörth ne peut accueillir qu'un nombre limité de baigneurs cet été.

Afin de ne pas dépasser la limite quotidienne, d'égaliser l'admission et de respecter nos obligations de documentation dans le cadre de l'épidémie de COVID-19, nous vendons des billets électroniques (e-billets) valables pour admission pendant les heures d'ouverture actuellement en vigueur.

Un e-billet ne peut être commandé que pour une seule entrée par jour et sa validité expire à la fin de cette journée. Les e-billets ne sont pas remboursables. L'admission n'est possible que pendant les heures d'ouverture actuelles (jusqu'à une heure avant la fermeture).

Pour commander un e-billet, l'utilisateur doit s'enregistrer (création de compte) – toute autre personne supplémentaire doit également être enregistrée. Il n'est pas possible d'effectuer une réservation sans enregistrement. Un e-billet ne peut être acheté qu'1 fois par jour, sous réserve de disponibilité, jusqu'à 1 heure avant l'heure de fermeture.

Vous recevrez de la part de la ville de Wörth am Rhein un courriel de confirmation avec un code QR par entrée, dans un fichier PDF, ou un fichier « Wallet ». La date de validité y est indiquée. Vous devez présenter le code à l'entrée du parc.

Vous pouvez acheter des billets pour jusqu'à 10 personnes par réservation et, sous réserve de disponibilité, jusqu'à 2 semaines à l'avance.

Les e-billets ne sont ni échangeables, ni remboursables.

La durée de visite dans le parc aquatique n'est pas limitée. Autrement dit, un seul e-billet par personne et par jour suffit.

Tarifs : Adultes : 5 EUR (dimanche : 6 EUR),
tarif de soirée (entrée à partir de 17h00) : 3 EUR
Enfants et adolescents : 3 EUR,
tarif de soirée (entrée à partir de 17h00) : 2 EUR

Remises : élèves et écoliers, apprentis, étudiants, personnes gravement handicapées (à partir de 50% d'invalidité), titulaires de la Ehrenamtskarte (carte de bénévole) et volontaires du service volontaire social allemand (Freiwilliges Soziales Jahr), à condition que ces personnes

soient adultes. L'entrée ne sera accordée que sur présentation d'une pièce d'identité en cours de validité.

Les accompagnants de personnes gravement handicapées, avec une notation « B » ou « aG », peuvent entrer gratuitement (âge minimum : 18 ans), mais doivent impérativement s'inscrire par le biais du système de réservation en ligne.